

# Faire de l'école un véritable apprentissage de la vie

En ce début d'année scolaire, la Ville de Clermont compte 984 enfants inscrits dans les écoles communales de la Gare, de la Belle-Assise, des Sables et de Pierre Viénot. Huit nouveaux enseignants, dont une nouvelle directrice à l'école maternelle des Sables, ont rejoint les équipes en place. Cette nouvelle année scolaire débute sous des auspices d'autant plus prometteurs que la Municipalité n'a pas ménagé ses efforts d'amélioration des conditions d'éducation ; en témoigne le Maire-adjoint chargé des Affaires Scolaires, Xavier Delcroix.



La classe de CM1-CM2 de Monsieur Delattre fin prête en ce premier jour de rentrée !

## Sur La Brèche : Quel budget la Ville a-t-elle alloué pour cette rentrée 2012 ?

Xavier Delcroix : Depuis près d'une dizaine d'années, notre Municipalité met particulièrement l'accent sur les écoles maternelles et élémentaires, en procédant à de profondes rénovations école par école. Depuis les lois de décentralisation, le partage entre l'Etat et les communes est clair : l'Etat prend en charge le salaire des enseignants, détermine le nombre de classes ouvertes ; la commune quant à elle doit construire les bâtiments, évidemment les entretenir, fournir le mobilier et financer le matériel scolaire. A Clermont, nous participons en plus aux frais engagés dans les projets pédagogiques développés par les enseignants : sorties, classes de découverte, projets culturels, arbres de Noël, ...

C'est ainsi que le budget de fonctionnement est chaque année d'environ 100 000 €. D'autre part, les travaux lourds sur les bâtiments, eux, relèvent des dépenses d'investissement de la commune : ainsi cette année, 307 000 € pour la troisième tranche des travaux de l'école maternelle Belle Assise ou 56 000 € pour la réfection de la cour de l'école élémentaire des Sables. Notons que nous employons aussi du personnel dans les écoles : 3 éducateurs sportifs sont mis à disposition des écoles élémentaires ; dans les écoles maternelles, ce sont 11 agents territoriaux et 11 jeunes gens en apprentissage qui sont aux côtés des 14 enseignantes ; enfin, 14 agents d'entretien s'occupent du nettoyage des locaux.

Si on ajoute le temps périscolaire, c'est-à-dire les accueils avant et après l'école ainsi que la cantine, ce sont 30 agents communaux de plus qui consacrent leur temps de travail à nos enfants.

### **SLB : Quels travaux ont été entrepris cet été et quels sont ceux à venir ?**

X. D. : Cet été, nous avons achevé la rénovation et l'extension de l'école maternelle Belle-Assise, qui avaient été prévues en trois tranches : ce sont 685 000 € qui y ont été consacrés, subventionnés par le Conseil Général de l'Oise et par l'Etat pour 100 000 € chacun.

Les travaux de l'été 2012 ont permis la transformation d'un ancien appartement de fonction en une ludothèque et un espace multi-accueil. Ce bâtiment a alors été relié à la maternelle et cette extension a été utilisée pour créer un hall d'accueil spacieux et clair et pour offrir au personnel des vestiaires et à la Directrice de l'école un nouveau bureau. L'ancien bureau désaffecté a été alors absorbé pour permettre un agrandissement de la tisanerie, utilisée par l'école pour les activités culinaires.

La Municipalité a également débuté un grand chantier de rénovation à l'école des Sables : la première phase s'est portée sur la réfection de la cour de l'école élémentaire : nouvel enrobé, marquage au sol en peinture pour des jeux, panneaux de basket, buts. Des bancs et un nouveau portail ont aussi été installés. Nous en avons profité pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'entrée centrale du bâtiment scolaire.

En 2013, le chantier sera plus conséquent : nous construirons une nouvelle cantine, avec une salle pour les petits et une salle pour les plus grands.



*Extension de la maternelle Belle Assise côté entrée*



*Le grand hall d'entrée lumineux desservant les nouveaux locaux créés*

### **EXTENSION MATERNELLE BELLE-ASSISE**

La Mairie a investie 307 000 € TTC dans les travaux de création de l'extension de la maternelle Belle-Assise dont 36% ont été financé par le Conseil Général.



*Création d'une ludothèque*



*L'extension vue de l'autre côté*



*La nouvelle rampe d'accès aux normes PMR de la cour de l'école des Sables.*



### **AMENAGEMENTS EXTERIEURS À L'ÉCOLE DES SABLES**

La cour de l'école primaire des Sables a subi sa réfection avec un nouvel enrobé, l'installation des panneaux de jeux (basket, buts), le marquage au sol de jeux et délimitation de zones, l'installation de bancs, de portail et portillon. Une rampe d'accès aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) a été mise en place au niveau de l'entrée centrale de l'école. L'ensemble de ces travaux a représenté un coût de 56 000€.





### TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ÉCOLES

Les sanitaires de l'école de la Gare et la cantine de l'école Pierre Viénot ont, entre autres, bénéficié de travaux de rafraîchissement de peinture par les employés des services techniques de la Ville.



### RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL

Un budget global de 2 500 € a été alloué pour le renouvellement du mobilier et les frais de matériel divers, comme ci-dessus, le nouveau meuble de rangement en inox présenté par une des dames de la cantine de l'école des Sables.

#### **SLB : Est-ce que le prix du ticket de cantine a augmenté cette année ?**

*X. D.* : Non, le prix de la cantine reste inchangé cette année. Le coût de prise en charge d'un enfant à la cantine représente chaque jour 6,88 € pour la commune tandis que le prix du ticket est à 2€60 par repas pour le premier enfant et de 2€40 dès le deuxième enfant inscrit.

#### **SLB : Quel accompagnement la Mairie apporte-t-elle dans la réalisation des projets culturels développés dans les écoles ?**

*X. D.* : Depuis trois ans, la ville de Clermont a initié une politique culturelle, visant à valoriser les différents modes d'expression artistique en associant enseignants et différents partenaires artistiques et culturels dans le cadre de Contrats Locaux d'Education Artistique (CLEA). Chaque projet aboutit ensuite à un spectacle, une exposition ou une manifestation en fin d'année faisant l'objet du travail des enfants. Ces projets retenus sont financés à hauteur de 25% par l'Inspection Académique, 25% par la DRAC et 50% par la Ville de Clermont. Cette année, nous financerons la moitié des 32 000 € que coûtent les actions culturelles initiées au sein de 11 classes clermontoises, ce qui représente un effort important pour une commune de notre taille. A travers ces contrats, notre volonté est de généraliser les pratiques artistiques et de réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture des élèves des écoles primaires. Dans cette même optique, la Mairie sollicite systématiquement les enseignants à découvrir chacune des expositions proposées à l'Espace Séraphine Louis.

## **SLB : La Municipalité prévoit-elle d'accueillir de nouvelles classes "spécialisées" ?**

X. D. : La Ville de Clermont est une des rares villes qui comprend un nombre aussi important de classes dites « spécialisées ». Ces classes peuvent accueillir des enfants malentendants, ou malvoyants, ou souffrant de trouble du comportement ou encore des enfants autistes. La ville investit chaque année dans l'équipement de ces classes notamment par l'achat de mobilier ergonomique. Elle accueille également des classes d'enfants de moyenne et grande section du Centre Rabelais, institut spécialisé pour les malentendants, à l'école maternelle des Sables. Prochainement, comme le Maire s'y est engagé, l'ensemble des enfants de maternelle du Centre Rabelais sera regroupé à l'école maternelle des Sables. En effet, le projet de construction d'une nouvelle cantine à l'école des Sables a également été pensé pour permettre de libérer les locaux de l'actuelle cantine afin de créer cette nouvelle classe.



## **LE « BIO » DANS LES ÉCOLES**

Dans le cadre de sa politique, la Ville propose progressivement et durablement des aliments bio dans les cantines scolaires. Un repas 100% « bio » est servi chaque semaine.



## **SLB : Les projets nationaux sur le changement de rythme scolaire ne vous effraient-ils pas ?**

X. D. : Non, bien au contraire, car le gouvernement s'est donné comme but de respecter davantage le rythme biologique des élèves, ce qui est un grand chantier, longtemps évoqué par les hommes politiques mais jamais réalisé ! Nous réfléchissons aux bouleversements qui risquent de se produire : le mercredi matin à l'école, les enfants peut-être libérés plus tôt l'après-midi ... Mais le gouvernement a, pour le moment, lancé des consultations. Lorsqu'il aura pris ses décisions définitives, alors nous adapterons notre mode d'intervention ; et nos agents, qui encadrent au quotidien nos enfants et qui ont conscience de la lourdeur des journées de travail des élèves, s'adapteront. Je sais que nous pouvons compter sur leur professionnalisme pour accompagner ces changements.



## **RENCONTRE ENTRE LES ÉCOLES ET LA CULTURE**

La Mairie sollicite systématiquement les enseignants à découvrir chacune des expositions proposées à l'Espace Séraphine Louis, comme ci-contre où les enfants de l'école de la Gare ont pu bénéficier d'une visite guidée de l'exposition photographique de Laurent Gueneau en personne.